AR Prefecture

Communauté de Communes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS 230328_D_038-DE DU CONSEIL COMMUNAUMATRE & L'OTRE SEMENE » DU 28 MARS 2023

« Loire Semène »

L'an deux-mille-vingt-trois, le vingt-huit mars,

le Conseil Communautaire

de la Communauté de Communes « Loire - Semène » dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire. au Siège, 1 Place de l'Abbaye à la Séauve sur Semène. sous la présidence de M. Frédéric GIRODET, Président.

Mme ADJERIOU, M. ARNAUD, Mme BENABDESLAM, M. BOMPUIS.

Nombre de Conseillers :

Date de convocation du conseil communautaire : 22 mars 2023

PRESENTS:

BONNEFOY, En exercice: 31 BUGNAZET, Mme M Mme CHALANCON-LYOTHIER, M. DUFAURE DE CITRES, M. DURIEUX, Mme GINET, M. GIRODET, Mme JOLIVET, M. MARCEAU, M. MARCON, M. MASSARDIER, M. MOLLE, Présents: 26 Mme PRADIER, M. RIVET, Mme ROYON, M. SALGADO, Mme SANDRON, Mme TARERIAT, Mme TEYSSIER, M. VALEYRE, M. VIAL, Mme VILLEVIEILLE,

Mme VINSON

Excusés représentés : 4

Excusés non représentés : 0

Absents: 1

Votants: 30 **EXCUSES REPRESENTES:**

M. HAURY: Pouvoir donné à Mme JOLIVET Mme GOMEZ: Pouvoir donné à M. ARNAUD Mme JANISSET: Pouvoir donné à M. VALEYRE M. BLANCHARD: Pouvoir donné à M. RIVET

Monsieur François MARCEAU a été élu secrétaire de séance.

n° 20230328 D 038

Objet: Budget annexe

Potable DSP: Compte

Alimentation en Eau

administratif 2022

Commission: Finances -Mutualisation

Le Conseil Communautaire.

Réuni sous la présidence de Monsieur BOMPUIS,

Délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2022 dressé par Monsieur GIRODET, Président (selon rapport ci-joint),

Après avoir adopté le Compte de Gestion 2022 du Receveur.

Après s'être fait présenter le Budget Primitif de l'exercice considéré et les Décisions Modificatives,

Après que Monsieur GIRODET se soit retiré au moment du vote,

à l'unanimité.

* Lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Section de Fonctionnement :

Dépenses de l'exercice : - 83 849,77 € Recettes de l'exercice : 67 243,30 € Résultat de l'exercice : 16 606,47 € Excédent antérieur : 84 978.72 € Excédent global : 68 372.25 €

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture ou sous-Préfecture le:

Section d'Investissement :

Dépenses de l'exercice : - 323 291,45 € Recettes de l'exercice : 105 803,64 € Résultat de l'exercice : - 217 487,81 € Excédent antérieur : 483 413,64 € Excédent global : 265 925,83 €

Constate les identités de valeurs avec les indications du Compte de Gestion relatives au report à nouveau, aux résultats d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes

AR Prefecture

043-244301131-20230328-20230328_D_038-DE Reçu le 04/04/2023

* Arrête les résultats définitifs tels hue résumés ci-dessus

* Arrête les restes à réaliser :

- RAR Dépenses : -146 489,06 € + RAR Recettes: 39 630,53 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité (2 abstentions), approuve.

Fait et délibéré, à La Séauve sur Semène, au Siège, 1, place de l'Abbaye, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Le Secrétaire de séance

François MARCEAU

Le Vice-Président,

Yves BOMPUIS